

Convocation : 23 février 2016

Conseil municipal

Réunion du 8 MARS 2016 à 19 H Compte rendu

Présents : MM ARRONDEAU – PAGE – COUTABLE – DUVEAU - Mmes LE CLAINCHE – LENOIR – MORIN – NICIER - LEROY

Excusés : MM FOLTZENLOGEL – MOUTTE -

Secrétaire : Mme Katia LENOIR

Compte rendu du 11 janvier 2016 : adopté

ORDRE DU JOUR :

DIAB vente habitation M et Mme THOURE : pour information = pas de préemption

Demande de subvention au titre des amendes de police 2016 (réalisation d'aménagements nouveaux. Ex. déplacements doux cyclistes ou piétons, dont les abords des écoles).
Proposition : chemin traversant la future place de l'église. Le trottoir partant du bourg vers la vallée côté Ouest (le long du mur)

Lotissement « Les Chilleveaux » 2 :

**Documents présentés : Option aménagement parcelles 26 et 27
Option aménagement parcelles 26-27-28
Impact des 2 simulations
Plan PLUi**

Etude des 2 projets présentés par l'ADAC – voir impact

Retenir une orientation pour l'aménagement du secteur des Chilleveaux (Plan PLUi de 2007 joint).

Rappel, la zone 2AUh n'ayant pas fait l'objet d'aménagements redeviendra « zone Agricole ».

Après délibération, le conseil municipal décide de retenir l'option aménagement des parcelles 26 (appartenant à la commune) et de la parcelle 27 à acquérir auprès de Mme Bernadette LEROY.

Le conseil municipal à l'unanimité, ne retient pas l'option aménagement de la parcelle 28.

Suite à ces décisions, le conseil municipal, fera une proposition d'achat à Mme Bernadette LEROY.

Pour mémoire

La parcelle 28 contient 9 780 m² dont 6550 m² en zone constructible *mais présence de la ligne haute tension* et 3230 m² en zone agricole.

Prise de contact avec VTH pour la construction de logements sociaux : le conseil municipal émet un avis défavorable

Place de l'Eglise : Le conseil donne son accord pour lancer la consultation des entreprises.

Aménagement du terrain de loisirs (dossier doit être bouclé le 31 Mars) :

Choix du matériel poteaux volley : reprendre contact avec les sociétés pour un complément d'information.

3 range vélos : nous demandons un devis au serrurier de Saint-Germain sur Vienne.

Bancs : les bancs seront réalisés en lamellé collé

1 panneau affichage à mettre dans la vallée croisement VC n° 11 et Vallée : après discussion sur l'utilisé de cet affichage, il est décidé d'installer ce panneau. Style bois/rustique

Lavoir : réparations à réaliser (chaîneau et charpente)

Proposition reçue de Mme LAROCHE Agence IAD : propose l'achat de parcelles peupleraies situées à Thizay :
Etude en cours

Plan communal de Sauvegarde : Mise à jour

Pour mémoire, le PCS est mis à jour chaque année pour ce qui concerne les habitants

Le PCS est revu dans les grandes lignes.

Quelques personnes sont ajoutées aux acteurs nommés dans le PCS. Ces personnes seront contactées pour accord.

Proposition : organiser pour les membres du conseil municipal une formation « premiers secours » (prendre contact avec la Croix Rouge)

Organiser une réunion en avril/mai avec les membres du conseil municipal et les autres personnes désignées dans le PCS

Questions diverses :

Commission « Forêt » : M Page propose d'organiser sur une journée en juin ou début juillet pour une opération élagage de jeunes peupliers. Les membres présents suivent cette proposition – journée à organiser -

Les grands peupliers seront élagués par une entreprise

Rencontre avec le STA (Conseil départemental) **le 25 janvier 2016 : compte rendu**

Le point essentiel est la traversée busée sous La RD 751 = 1 buse Ø 1 m en amont et 2 buses Ø 50 cm en aval ce qui pose un gros problème d'écoulement des eaux pluviales. Le technicien du STA et M Page s'occupent de résoudre ce problème. Les panneaux THIZAY seront changés. Les marquages au sol seront renouvelés.

ECOLE :

Rencontre avec l'inspectrice : l'école de Candes st Martin ne fermera pas à la rentrée de 2016 MAIS l'inspection nous demande de travailler à une nouvelle organisation pour la rentrée 2017 = RPI élargi avec Cinais et Seully.

CARNAVAL à THIZAY LE 19 MARS – 15 H

Informatique : l'école sera dotée d'écrans plats (dotation de la CCCVL)

Commission Départementale de Coopération Intercommunale : informations- La Communauté de communes Chinon Vienne et Loire ne fusionnera pas avec d'autres communautés à l'échéance du 01.01.2017. Des communes riveraines (Anché et Cravant) sont autorisées à adhérer à la CCCVL .

Commission finances : 21 Mars à 18 H

Prochain conseil : 31 MARS à 19 H

MAIRIE 4, rue de la Fontaine 37500 THIZAY	Secrétariat ouvert : Lundi de 13h15 à 16h15 Jeudi de 8h à 13h	☎ 02.47.95.90.27 ☎ 09.70.06.79.47 EM : communedethizay@wanadoo.fr
---	---	---